

Décision Générale colonial

Décision n° 41-245-1917 Mouvements

n° 41-245-1917

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 8 mars 1917
Numéro JO n° 245 du 31/03/1917	Date du numéro 31 mars 1917

TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du tler mars 1917 1°-le servent Anghier, Marcel n° mle 07696 en service hors cadres à la Brigede Indigène à été réintévré et placé au 317 Dataillon de Tirailleurs Sénégalais. 2°-Le sergent Guezennec, François n° mie 6 1C 4821 du 31e Bataillon Sénégalais « été placé hors cadres pour continuer ses services à la Brigade Indigène de Dijibouti